

# GESTION DE FORTUNE

Tarification de nos prestations financières

Valable à partir du 01.01.2023



**Banque Cantonale  
de Fribourg**

simplement ouvert

SOMMAIRE	PAGE
Mandat de gestion – Classic & ESG	3
Mandat de gestion – Produits BCF/FKB	4
Mandat de conseil	5
Plan d'épargne en fonds de placement	6
Achats et ventes de titres	7
Achats et ventes de titres par e-banking	8
Achats et ventes de produits dérivés	9
Taxes de bourse, droit de timbre et frais de tiers	9
Commission d'administration	10
Devises	11
Comptes métaux	11
Placements fiduciaires	12
Transfert de titres	13
Encaissement de coupons et de titres	14
Relevé fiscal suisse	15
Relevé fiscal étranger	15
Planification financière pour la retraite	16
Client numérique et banque restante	16
Demande de remboursement de l'impôt anticipé et de l'impôt étranger à la source	17
Client domicilié à l'étranger	17
Société de domicile	17

### **Remarque**

Tous les tarifs indiqués en CHF sont aussi valables pour la contre-valeur.

# MANDAT DE GESTION – CLASSIC & ESG

## Taxe forfaitaire

Montant en CHF	Stratégie*				
	1	2	3	4	5
0,2 à 0,5 mio	1,00%	1,25%	1,35%	1,45%	1,55%
0,5 à 1 mio	0,95%	1,20%	1,30%	1,40%	1,50%
1 à 5 mio	0,85%	1,10%	1,20%	1,30%	1,40%
Plus de 5 mio	0,75%	1,00%	1,10%	1,20%	1,30%
Minimum p.a.	2'000.–	2'500.–	2'700.–	2'900.–	3'100.–

- \* 1 Revenu fixe
- 2 Rendement
- 3 Équilibré
- 4 Croissance
- 5 Gain en capital

## Facturation

Semestrielle

## Remarque

La taxe forfaitaire, calculée sur l'ensemble de la fortune du portefeuille, correspond à des frais annuels.

Elle comprend la commission de gestion, la commission d'administration, les opérations de bourse (commission d'émission, commission d'émission de fonds de placement de tous fournisseurs, courtage suisse et étranger), l'encaissement de coupons, les transactions en capital, les frais de compte liés au mandat de gestion, le relevé de portefeuille et le relevé fiscal suisse.

Les taxes de places de bourse, le timbre fédéral de négociation et d'éventuels frais de tiers sont facturés séparément.

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

# MANDAT DE GESTION – PRODUITS BCF/FKB

## Taxe forfaitaire

Produit BCF/FKB	Taxe forfaitaire
BCF/FKB Active Yield*	0,25%
BCF/FKB Active Balanced*	0,25%
BCF/FKB Active Dynamic*	0,25%
BCF/FKB Equity Switzerland	1,00%

\* La commission de gestion est intégrée directement dans le produit BCF/FKB.

## Facturation

Semestrielle

## Remarque

La taxe forfaitaire, calculée sur l'ensemble de la fortune du dépôt-titres, correspond à des frais annuels.

Elle comprend la commission de gestion, la commission d'administration, les opérations de bourse (commission d'émission, commission d'émission de fonds de placement de tous fournisseurs, courtage suisse et étranger), l'encaissement de coupons, les transactions en capital, les frais de compte liés au mandat de gestion, le relevé de portefeuille et le relevé fiscal suisse.

Les taxes de places de bourse, le timbre fédéral de négociation et d'éventuels frais de tiers sont facturés séparément.

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

# MANDAT DE CONSEIL

## Commission de mandat de conseil

Montant en CHF	Linum	Iris	Aster
Jusqu'à CHF 500'000.–	0,50%	0,65%	0,90%
Plus de CHF 500'000.–	0,45%	0,55%	0,80%
Minimum p.a.	120.–	400.–	1'600.–

## Réduction sur achats et ventes de titres

Linum	10%
Iris	30%
Aster	50%

La réduction sur les achats et ventes de titres est appliquée sur les tarifs de base décrits aux chapitres « Achats et ventes de titres » et « Achats et ventes de produits dérivés ».

## Facturation

Semestrielle

## Remarque

La commission de conseil, calculée sur l'ensemble de la fortune du dépôt-titres, correspond à des frais annuels.

La commission de mandat de conseil comprend la commission de conseil et la commission d'administration.

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

# PLAN D'ÉPARGNE EN FONDS DE PLACEMENT

## Commission d'administration

Plan d'investissement*	0,25%
Plan de prévoyance*	gratuit

\* Les frais du fonds (TER) sont intégrés directement dans le calcul du prix du fonds de placement.

## Facturation

Semestrielle

## Remarque

La commission d'administration, calculée sur l'ensemble de la fortune du dépôt-titres, correspond à des frais annuels.

Elle comprend également la commission de conseil, les opérations de bourse (commission d'émission, commission d'émission de fonds de placement de tous fournisseurs, courtage suisse et étranger), l'encaissement de coupons, les transactions en capital, les frais de compte liés au plan d'épargne en fonds de placement, le relevé de portefeuille et le relevé fiscal suisse.

Les taxes de places de bourse, le timbre fédéral de négociation et d'éventuels frais de tiers sont facturés séparément.

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

# ACHATS ET VENTES DE TITRES

## Courtage sur actions et titres analogues

Montant de la transaction en CHF		Places de bourses suisses <sup>(1)</sup>	Places de bourses étrangères
Jusqu'à	25'000.–	1,10%	1,80%
Jusqu'à	100'000.–	1,00%	1,50%
Jusqu'à	250'000.–	0,80%	1,10%
Jusqu'à	500'000.–	0,60%	0,90%
Jusqu'à	1'000'000.–	0,35%	0,60%
Sup. à	1'000'000.–	0,25%	0,45%
Minimum		80.–	120.–

<sup>(1)</sup> Ce tarif est également applicable aux fonds de placement en actions, allocation d'actifs et alternatifs.

Le tarif applicable aux transactions inférieures à CHF 800.– pour les places de bourses suisses, respectivement CHF 1'200.– pour les places de bourses étrangères, est de 10%.

## Courtage sur obligations et titres analogues, et fonds de placement en obligations

Montant de la transaction en CHF		Obligations en CHF et monnaies étrangères, notes et reconnaissances de dettes
Jusqu'à	25'000.–	0,90%
Jusqu'à	100'000.–	0,70%
Jusqu'à	250'000.–	0,60%
Jusqu'à	500'000.–	0,40%
Jusqu'à	1'000'000.–	0,30%
Sup. à	1'000'000.–	0,20%
Minimum		100.–

## Courtage sur fonds de placement du marché monétaire

Montant de la transaction en CHF	Marché monétaire
Jusqu'à 25'000.–	0,40%
Jusqu'à 100'000.–	0,30%
Jusqu'à 250'000.–	0,25%
Jusqu'à 500'000.–	0,20%
Jusqu'à 1'000'000.–	0,15%
Sup. à 1'000'000.–	0,10%
Minimum	80.–

## Courtage sur fonds de placement de la prévoyance

Le courtage pour les transactions liées aux fonds de placements de la prévoyance est gratuit (2ème et 3ème pilier).

## ACHATS ET VENTES DE TITRES PAR E-BANKING

### Courtage sur actions et titres analogues, sur obligations, notes, reconnaissances de dettes, fonds de placement

- 50% de rabais sur les tarifs de base pour les opérations en Suisse
- 30% de rabais sur les tarifs de base pour les opérations à l'étranger
- Le tarif applicable aux transactions inférieures à CHF 800.– pour les places de bourses suisses, respectivement CHF 1'200.– pour les places de bourses étrangères, est de 10%



## ACHATS ET VENTES DE PRODUITS DÉRIVÉS

**Produits dérivés marché eurex (Suisse et Allemagne)  
sur actions et indices**

CHF 125.– plus 0,50% du montant de la prime

**Produits dérivés hors eurex**

Sur demande

**Opérations futures**

Sur demande

## TAXES DE BOURSE, DROIT DE TIMBRE ET FRAIS DE TIERS

Les taxes de places de bourse, le timbre fédéral de négociation et d'éventuels frais de tiers ne sont pas compris dans les courtages et sont facturés séparément.

# COMMISSION D'ADMINISTRATION

## Tarif de base\*

0,25%	jusqu'à	1'000'000.–
0,22%	jusqu'à	5'000'000.–
0,20%	supérieur à	5'000'000.–

\* Le tarif de base n'est pas appliqué aux fonds de prévoyance BCF. Pour ces fonds de placement, la commission d'administration est offerte.

## Minimum

CHF 50.– par dépôt

## Particularités

- 0,15% sur la valeur nominale des titres hypothécaires  
minimum CHF 25.–  
maximum CHF 150.–
- CHF 25.– par police d'assurance, plis ou divers documents
- CHF 500.– forfait annuel pour tout dépôt-titres contenant des actions de sociétés locales non-cotées en bourse et en nantissement de crédit

## Facturation

Semestrielle

## Remarque

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

## DEVICES

### **Agio (opération au guichet)**

Versement et prélèvement en monnaie étrangère sur un compte de la même monnaie

- jusqu'à la contre-valeur de CHF 50'000.–  
1,00%, min. CHF 10.–
- pour un montant supérieur à CHF 50'000.–  
0,50%

## COMPTES MÉTAUX

### **Frais du compte**

Tarif de base  
0,35%

Minimum  
CHF 100.–

### **Facturation**

Annuelle

### **Frais de prélèvement / versement physique**

Or  
CHF 100.– par kilo

Argent  
CHF 85.– par kilo + TVA

Platine  
Sur demande + TVA

Palladium  
Sur demande + TVA

# PLACEMENTS FIDUCIAIRES

## **Placements fiduciaires «on call»**

Montant minimum

CHF 500'000.– ou contre-valeur

Commission annuelle

0,50%

Durée minimum

7 jours

Minimum

CHF 200.–

Augmentation / réduction de capital

CHF 100.–

## **Placements fiduciaires à échéances fixes**

Montant minimum

CHF 100'000.–

Commission annuelle

0,40%

Minimum

CHF 400.–

Remboursement anticipé

Selon accord avec la contrepartie,  
frais supplémentaires min. CHF 250.–

## **Remarque**

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

## TRANSFERT DE TITRES

Transfert de titres suisses

CHF 100.– par position et par destinataire

Transfert de titres étrangers

CHF 150.– par position et par destinataire

Minimum

CHF 100.– par dossier transféré

Frais de retrait / livraison SIX SIS SA

CHF 150.– par position

### **Remarques**

Ces tarifs peuvent être majorés de frais supplémentaires réclamés par nos correspondants.

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

# ENCAISSEMENT DE COUPONS ET DE TITRES

## Transactions aux guichets

Coupons d'obligations	Commissions
- emprunt suisse et étranger en CHF	gratuit
- emprunt en devise étrangère (y compris coupons avec domicile de paiement en Suisse)	3%

## Coupons d'actions

- coupon payable en CHF	gratuit
- coupon payable en devise étrangère dont le titre est coté en Suisse	gratuit
- coupon payable en devise étrangère	3%

## Remboursements d'obligations

- emprunt suisse et étranger en CHF	gratuit
- emprunt en devise étrangère jusqu'à contre-valeur de CHF 50'000.–	0,75%
- supérieur à la contre-valeur de CHF 50'000.–	0,50%

## Commissions minimales

- CHF 2.– pour les coupons
- CHF 10.– pour les remboursements

## RELEVÉ FISCAL SUISSE

### Cours fiscal et cours de change

Titre suisse et titre étranger

CHF 2.50 par valeur

Titre étranger avec retenue d'impôt USA et/ou imputation forfaitaire d'impôt

CHF 2.50 par valeur

### Indication du rendement annuel

Titre suisse et titre étranger

CHF 4.50 par valeur

Titre étranger avec retenue d'impôt USA et/ou imputation forfaitaire d'impôt

CHF 6.50 par valeur

### Minimum par relevé fiscal

CHF 50.–

### Remarque

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.

## RELEVÉ FISCAL ÉTRANGER

### Tarifs et conditions

Sur demande

## PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR LA RETRAITE

### **Premier entretien**

Sans frais et sans engagement

### **Jusqu'à deux variantes**

CHF 1'500.–

### **Chaque variante supplémentaire**

CHF 500.–

## CLIENT NUMÉRIQUE ET BANQUE RESTANTE

### **Client numérique**

CHF 500.– par an

### **Banque restante**

CHF 300.– par an

### **Remarque**

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus.



## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT ANTICIPÉ

Demande de remboursement de l'impôt anticipé  
et de la retenue complémentaire d'impôt USA

2% du montant rétrocedé

Minimum CHF 50.–

Maximum CHF 500.–

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT ÉTRANGER À LA SOURCE

Demande de remboursement de l'impôt étranger  
à la source pour des personnes domiciliées en Suisse,  
en application des accords de double imposition

8% du montant rétrocedé

Minimum CHF 50.–

Maximum CHF 500.–

Les frais de tiers seront facturés en plus.

## CLIENT DOMICILIÉ À L'ÉTRANGER

CHF 12.– par mois

## SOCIÉTÉ DE DOMICILE

Ouverture CHF 5'000.–

Gestion CHF 5'000.–

## **SIÈGE CENTRAL FRIBOURG**

1701 Fribourg  
Bd de Pérolles 1

## **FRIBOURG VILLE**

Bourg  
Hôpital cantonal  
Rue de Romont  
Schoenberg

## **SUCCURSALES**

1616 Attalens  
1754 Avry-Centre  
1630 Bulle  
1637 Charmey  
1618 Châtel-St-Denis  
3210 Chiètres  
1741 Cottens  
1784 Courtepin  
1611 Le Crêt  
1564 Domdidier  
1731 Ependes  
1470 Estavayer-le-Lac  
1726 Farvagny  
3175 Flamatt  
3186 Guin  
3280 Morat  
1716 Planfayon  
1746 Prez-vers-Noréaz  
1680 Romont  
1712 Tavel  
1687 Vuisternens-devant-Romont

## **SUCCURSALE EN LIGNE**

[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)

## **GARANTIE DE L'ETAT**

0848 223 223  
[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)